



Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite Section des Côtes d'Armor

La Lettre d'information N°5 – Mars 2024

ÉDITORIAL

Chers Compagnons,



2024 verra le 80ème anniversaire des deux débarquements alliés Overlord en Normandie et Dragoon en Provence. La visite des cimetières militaires montre les pertes immenses lors de ces opérations qui ont marqué le monde libre dans lequel nous vivons. Notre section sera associée aux hommages nationaux qui seront rendus par notre association.

L'année 2024 sera aussi celle des jeux olympiques et para-olympiques.

Vous verrez par ailleurs que nous prévoyons une visite du Mémorial de Caen après la fièvre de l'été liée à ces événements.

Ces deux événements, sans rapport apparent entre eux, illustrent pourtant les fondamentaux de notre ordre : reconnaissance des mérites individuels et collectifs de nos concitoyens et civisme et citoyenneté des jeunes. Pourtant nous voyons que rien n'est gagné. La France craque de partout en ce moment.

Pour que nos valeurs soient reconnues et transmises, nous avons besoin de vous.

Nous cherchons un secrétaire de section, des délégués de secteur sur Dinan et Guingamp, des porte-drapeaux, mais aussi des gens intéressés à intégrer les commissions activités, citoyenneté et civisme et d'autres qui peuvent être créées. Vous avez des talents, faites nous en profiter. Tous les profils sont recherchés et chacun peut et doit apporter sa pierre même minime.

Seuls, nous ne pouvons rien mais ensemble tout est possible.

Je suis à votre disposition pour en parler. N'hésitez pas à m'appeler au 07 83 12 73 19 ou à me contacter par mail : phdel22@gmail.com.

Bien cordialement.
Philippe Delaporte

Retenez la date du samedi 6 avril 2024

Vous êtes tous cordialement invités à participer dès le matin à notre prochaine assemblée générale qui s'annonce exceptionnelle par la présence de notre président national.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANMONM DES CÔTES D'ARMOR EN PRÉSENCE DE PATRICK SANDEVOIR PRÉSIDENT NATIONAL



**SAMEDI 6 AVRIL 2024
SAINT-BRIEUC
Hôtel du département
9, place du Gal De Gaulle**



La galette des rois

Une tradition bien ancrée

Parmi les 90% de français qui fêtent les rois, combien savent qu'ils fêtent l'épiphanie, fête de l'adoration de l'enfant Jésus par les rois mages, douze jours après Noël, soit le 6 Janvier. En fait au fil des années, la tradition veut que l'on « tire » les rois tout au long du mois de janvier.

« Tirer les rois » : celui qui trouve la fève est désigné comme le roi de la journée, clin d'œil peut-être aux fêtes saturnales de l'antiquité, fêtes se déroulant à la même époque de l'année et au cours desquelles l'esclave pouvait commander son maître.

Mais qui étaient ces trois rois Mages ? La tradition nous parle de savants venus de très loin, de pays différents, guidés par l'étoile vers Bethléem affirmant ainsi la dimension universelle du message.

Comment reconnaître ces trois mages ?

Melchior : c'est le plus âgé, il porte la barbe blanche et a des cheveux blancs. C'est lui qui apporte l'or, symbole de la royauté.

Balthazar : c'est celui qui a le visage noir. Il apporte de l'encens très précieux.

Gaspard : c'est le plus jeune ; il est imberbe et apporte la Myrrhe, parfum tout aussi précieux .

La galette avec sa forme ronde est-elle le symbole du soleil qui rayonne ? Nous la connaissons comme une pâtisserie fourrée de frangipane le plus souvent mais parfois aussi brioche dans certaines régions du sud de la France. Quelle que soit la réponse, c'est cette belle tradition qui a réveillé les papilles gustatives de nos compagnons et permis des moments précieux de convivialité tant à Saint-Brieuc qu'à Lannion.

Annie Le Coz



Partage de la galette à Saint-Brieuc

Balthazar, Melchior, Gaspard n'étaient pas au rendez-vous ce lundi 15 janvier 2024 pour fêter l'épiphanie mais des galettes bien épaisses fourrées de frangipane ou de pommes nous attendaient dans les salons cossus de la résidence Domitys à Saint-Brieuc.

Nous étions une bonne quinzaine de compagnons parmi les privilégiés qui ont pu passer ainsi un bon moment à l'abri des frimas.

Annie Le Coz

Convivialité à Lannion

Rendez-vous avait été donné ce jeudi 17 janvier 2024 dans les locaux du restaurant d'application du lycée Saint Joseph Bossuet à Lannion. Une quinzaine de personnes a partagé les galettes et levé les verres pour fêter cette nouvelle année et les rois mages. Un moment de détente pour se connaître, échanger des souvenirs, des témoignages d'amitié et promesse de se revoir.

Christian Marchionini



L'ordre national du Mérite fête ses 60 ans

C'est au palais du Luxembourg, siège du Sénat que l'ANMONM a fêté le 1er décembre la création de notre Ordre par le général de Gaulle alors président de la République en présence de 2 futurs présidents, le Premier ministre Georges Pompidou et un jeune ministre des finances qui s'appelait Valéry Giscard d'Estaing. Notre association des Côtes d'Armor était représentée par le président Philippe Delaporte. Nous avons été accueillis par la représentante du président du Sénat Gérard Larcher.



Deux anciens ministres, Xavier Darcos, chancelier de l'Institut de France et Hervé Gaymard, président de la Fondation Charles de Gaulle, nous ont rappelé ce que l'ordre national du Mérite représentait pour eux et aussi nous ont fait part de la notion de transmission des valeurs de civisme et de citoyenneté qu'ils attendaient de nous. Le Chancelier, le général d'Armée Lecointre, a ensuite relayé ce message d'excellence en félicitant notre Ordre pour son 60ème anniversaire. L'après-midi a été consacré à la remise des prix nationaux ainsi qu'au ravivage de la Flamme sur la tombe du Soldat Inconnu.

Philippe Delaporte

Palais du Luxembourg, siège du Sénat de la République Française.

Le Palais du Luxembourg, adapté aujourd'hui aux besoins d'une assemblée politique moderne, doit son existence à la Reine Marie de Médicis. En effet, l'architecte Salomon de Brosse se voit confié par la Reine, mère de Louis XIII, sa construction en 1615. Celle-ci s'achèvera en 1631. Après avoir été donc, dans un premier temps, la résidence de la Reine de France, le Palais conserve sa vocation de résidence princière, accueillant successivement Gaston d'Orléans (1642), puis sa veuve et ses filles la Duchesse de Montpensier et la Duchesse de Guise (1660) qui en fait don au Roi Soleil Louis XIV (1694).

En 1715, il revient au régent Philippe d'Orléans, qui l'abandonne à ses filles, la Duchesse de Berry et Louise Élisabeth d'Orléans, ex-reine d'Espagne. Louis XVI donne le Palais à son frère, le Comte de Provence, futur Louis XVIII (1778), qui en sera chassé par la Révolution Française.

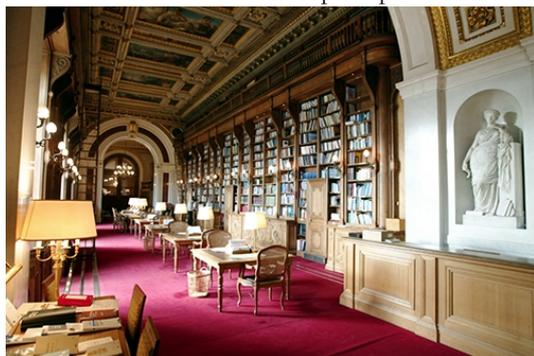


Le Palais devient prison pendant la Révolution, avant d'être affecté, en 1795, au Directoire, puis, fin 1799, au "Sénat conservateur". Il subit alors de profondes modifications architecturales, afin de lui permettre de répondre mieux à sa vocation parlementaire.

À la chute du Second Empire, le Palais abrite d'abord la Préfecture de la Seine. En 1879, lorsque le siège des Pouvoirs publics est transféré de Versailles à Paris, il est affecté au Sénat de la IIIème République, qui y siège jusqu'en 1940, date à laquelle il est occupé par l'État-Major de la Luftwaffe-Ouest.

En 1944, le Palais devient le siège de l'Assemblée consultative provisoire. En 1945, la Haute Cour de justice y tient ses séances. Fin 1946, le Palais est affecté au Conseil de la République, puis, en 1958, au Sénat de la Vème République.

Par son échelle, le Palais du Luxembourg fait penser à un château comme on en voit dans la campagne française mais dont l'architecture a toutefois été inspirée par le Palais Pitti à Florence.



La bibliothèque

Jardin du Luxembourg Fontaine Médicis

Le magnifique jardin à l'italienne est l'œuvre du jardinier Jacques Boyceau. Il est peuplé de 106 statues, notamment de statues de reines de France et de femmes illustres.

Dans le parc, la grandiose fontaine Médicis est l'ancienne grotte dessinée par l'ingénieur florentin Alexandre Francine.



La salle des Conférences

Un peu d'humour gaullien

Printemps 1968. La révolution culturelle bat son plein en Chine. A Pékin un cortège de gardes rouges défile avec des banderoles « Non à la tête de chien de De Gaulle ». Commentaire du général : « C'est quand même un comble de se faire traiter de chien par des pékinois ».

Une école de porte-drapeaux à Saint-Brieuc



Samedi 3 février, prévenu par Michel Urvoy, président de l'Association Amicale Charles de Gaulle, Philippe Delaporte, président de l'ANMONM 22, s'est rendu au Collège Racine de Saint-Brieuc pour l'école des porte-drapeaux. Après une présentation de l'histoire et du déroulé des cérémonies, une séance pratique s'est déroulée sur le parking du Collège. À cette occasion, nous avons fait la connaissance grâce à Mme Pateau, responsable de la Classe de Défense du Collège, de Florence Charlemagne qui a été affectée par la DMD comme porte-drapeau de notre association. Le président, Michel Urvoy, Paul Loth et Jean Gresset représentaient L'ANMONM 22



Les Compagnons qui nous ont quitté

Monsieur Daniel **Royan**

Monsieur Jean-Loup **Martin**

Monsieur Michel **Docq**

Nous adressons aux familles nos plus sincères condoléances et nos pensées les accompagnent.

Ils ont rejoint notre Association ANMONM 22

M. **Paturol** Louis-Claude Général (2s) de gendarmerie

M. **Inglevert** Jean-Noël Officier de gendarmerie

Mme **Lecoite-Laumond** Chantal Directrice Pôle emploi

Mme **Geffroy** Mariannick Cadre Croix-Rouge Française

Nominations dans l'ordre national du Mérite

Pas de nominations à titre militaire, sont nommés à titre civil par décret du 29 novembre 2023

Mme **Dumail** Maryline, Présidente d'association caritative

M. **Le Téo** Jean-Claude Adjoint au maire de Coëtlogon

Mme **Geffroy** Mariannick, Ancienne VP de la Croix-Rouge 22

M. **Droumaguet** Yves, Médecin hospitalier

Agenda de la section

- * **Assemblée générale** de notre section **le samedi 6 avril 2024** dans l'hémicycle du Conseil Départemental à Saint-Brieuc en présence de Patrick Sandevor président national. Une convocation officielle va vous être adressée sous peu.
- * **Visite du parc éolien de la baie de Saint-Brieuc au départ de Saint-Quay-Portrieux le jeudi 13 juin 2024**, précédée d'une visite dans la matinée à la station locale de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) et d'un déjeuner sur le port.
- * **Journée au Mémorial de Caen** à proximité des plages du débarquement **le jeudi 12 septembre 2024**.

**Je m'implique auprès de ma section et fais un don.
Je bénéficie ainsi d'une réduction d'impôt égale à 66% de son montant**

Revue de l'ANMONM 22 à destination des membres de la section de l'Ordre National du Mérite des Côtes d'Armor

Directeur de la publication : Philippe DELAPORTE

Rédactrice en chef : Annie LE COZ - Conception : Christian MARCHIONINI

La revue de l'ANMONM 22 est éditée par la section ANMONM des Côtes d'Armor

5, rue Brizeux 22000 Saint-Brieuc

